

**Avis n° 2010/05-03 relatif
à l'habilitation de l'Université de Caen - Ecole
d'ingénieurs de l'Université de Caen (ESIX Normandie)
à délivrer des titres d'ingénieur diplômé**

La commission prend acte de l'impossibilité d'effectuer, avant la fin du mois de juin 2010, la mission d'expertise qui doit examiner le renouvellement de l'habilitation à partir de la rentrée 2010.

En conséquence, elle autorise, à cette rentrée 2010, le recrutement d'étudiants en vue de préparer le titre *d'Ingénieur diplômé de l'Ecole d'ingénieurs de l'Université de Caen*, dans les 2 spécialités – *Production* (site de Cherbourg) – *Agroalimentaire* (site de Caen et Saint-Lô).

Le renouvellement de l'habilitation sera étudié au dernier trimestre de l'année civile 2010.

Délibéré en séance plénière à Neuilly-sur-Seine, le 11 mai 2010
Approuvé en séance plénière à Neuilly-sur-Seine, le 08 juin 2010

Le président



Bernard REMAUD